

## Mairie de BRÉGY

1 place du Dr GILBERT

60440 BRÉGY

 03.44.94.00.70

 mairie.de.bregy@orange.fr

 <http://www.mairiedebregy.fr>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Réf. : PV CM-20250303

---

### Procès-verbal Conseil Municipal du 03/03/2025

Étaient présents : AUDOUIN Karine ; BESNARD Hervé ; CLOAREC Frédéric ; COURTIER Dimitri ; DATY Gabriel ; HAQUIN Benoît ; JANY Fabien ; LACROIX Vincent ; MOREIRA Georges

Absents excusés : BALESTRO Yannick ; CATUFFE Jean ; HURTEL Céline ; LEIDING Océane

Pouvoirs : HURTEL Céline à AUDOUIN Karine

Convocation du : 25/02/2025

#### Ordre du jour :

- 1- Désignation du Secrétaire de séance
- 2- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 6 janvier 2025
- 3- Présentation et vote du compte administratif et de gestion 2024 Commune
- 4- Présentation et vote du compte administratif et de gestion 2024 Assainissement
- 5- Échange sur les orientations budgétaire 2025
- 6- Projet école
- 7- Divers

Devis fenêtres écoles maternelle

Rapport expertise logement communal rue des Postes

Antenne Orange

Réunion conseil de classe du 28 février

Début de la séance : 20h00 le 03/03/2025

#### 1- Désignation du Secrétaire de séance

Secrétaire de Séance : Gabriel DATY

#### 2- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 6 janvier 2025

En l'absence de remarque, Monsieur le Maire met aux voix l'approbation du Procès-Verbal.

Il est approuvé à l'**UNANIMITE**.

#### 3- Présentation et vote du compte administratif et de gestion 2024 de la commune.

Monsieur le Maire présente les comptes de la commune pour l'année 2024

Différents documents ont été envoyé et distribué lors de la présentation :

- Une note de présentation brève et synthétique
- Les comptes administratifs
- Les comptes de gestion

**Mairie de BRÉGY**

1 place du Dr GILBERT

60440 BRÉGY



03.44.94.00.70



mairie.de.bregy@orange.fr

<http://www.mairiedebregy.fr>**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ**

Réf. : PV CM-20250303

- Un tableau budget communal sur le comparatif et réalisé 2024

Monsieur le Maire présente les documents. Il y a les montants budgétés et les réalisés sur l'année écoulée.

|               | Fonctionnement | Investissement |
|---------------|----------------|----------------|
| Dépenses 2024 | 656831.79 €    | 324238.17 €    |
| Recettes 2024 | 667475.95 €    | 266447.64 €    |
| Résultat 2024 | 10644,16 €     | -57790,53 €    |

Des montants varient notamment les fluides en fonction des cours et des besoins.

Monsieur le Maire s'étant absenté pour le vote du Compte Administratif, Monsieur HAQUIN met aux voix l'approbation du CA 2024.

Le compte administratif est approuvé à l'**UNANIMITE**.

**4- Présentation et vote du compte administratif et de gestion 2024 assainissement**

La présentation du compte administratif est reportée. (Soucis d'impression des documents nécessaires).

**5- Échange sur les orientations budgétaire 2025**

Monsieur le Maire informe le conseil que le travail sur le budget avance. Il est projeté et présenté les chiffres de travail pour le budget 2025.

Il est compliqué de joindre les deux bouts d'autant plus que nous n'avons pas les retours sur les dotations 2025. C'est un vrai exercice d'équilibriste.

**Fonctionnement Dépense 450 172,32 €****Fonctionnement Recette 452 507,52 €**

Un travail est fait pour limiter les dépenses obligatoires.

Les arriérés de paiements ont fini d'être soldé sur 2024 (Espace Valois en Multien, SIRS ,.....)

Il y a des écritures à actualiser comme les dépenses de personnel passant d'un chapitre à l'autre. À ce propos, nous devrions avoir des économies sur ce poste mais cela reste à confirmer.

## Mairie de BRÉGY

1 place du Dr GILBERT

60440 BRÉGY



03.44.94.00.70



mairie.de.bregy@orange.fr



<http://www.mairiedebregy.fr>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Réf. : PV CM-20250303

Le Maire présente les chiffres :

**Investissement Dépense 327 364,67 €**

**Investissement Recette 313 752,92 €**

Columbarium

Fenêtres école 64 k€

Travaux logement communal 60 k€

Rue des Postes

Frais d'études :

- Architecte école
- Analyse terrain Lacroix
- Expertise logement Rue des postes

### 6- Projet école

L'architecte nous a fait parvenir un rapport dans lequel il indique :

#### Choix A

Terrain Lacroix : construction d'une école en bâtiment modulaire (y compris déplacement des existants)

Devis sans les fondations spéciales (mais avec la surélévation incluse) 630 900 HT

(dont 45500 € démarrage chantier et Terrassement

126100 € de VRD

55 000 € de fondation

378900 € de construction et déplacement des existants

24600 € de Préau)

Prévoir 150 K€ pour les fondations spéciales + K50 € pour le drainage des deux bâtiments

Pour un terrain où il y aura un vrai travail également sur le drainage suivant étude de sol réalisée, sachant qu'en période de pluie abondante la zone est le point bas de la commune et il y a quand même des risques en période de pluie comme actuellement.

Soit autour de **850 K€** de travaux pour une zone à risque, **il vaut mieux privilégier un terrain en point haut.**

**Ce terrain est peut-être plus approprié pour une zone de stationnement complémentaire à la mairie.**

#### Choix B

Création d'une nouvelle espace pour le périscolaire de 20x15m a rdc de 250 m<sup>2</sup> sur le terrain derrière l'église, compter 2500€HT/m<sup>2</sup> en neuf pour le bâtiment soit 625K€ HT., prévoir 75K€ pour les abords et aménagements et reprise de murets existants. Soit autour de **700K€ HT**

L'avantage c'est que c'est un terrain qui est déjà à la commune

#### Choix C

Projet 1 sur le plan Extension de la salle existante.

Avec la contrainte d'achat du terrain et de délai, de ne pas être disponible de suite pour réaliser un projet où les livraisons se feraient en contournant le bâtiment ce qui n'est pas idéal et revient à utiliser le portail métallique à claire voie existant (plus simple en solution 2).

Un projet de 375 K€ en neuf pour l'extension 75K€ mini pour l'acquisition et 75K€ pour réhabiliter la salle pour le

## Mairie de BRÉGY

1 place du Dr GILBERT

60440 BRÉGY

 03.44.94.00.70

 mairie.de.bregy@orange.fr

 <http://www.mairiedebregy.fr>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Réf. : PV CM-20250303

réfectoire et mise au norme minimum de 7m<sup>2</sup> par place et de devoir concilier les 2 activités scolaires (réfectoires et autre) et associatives.

Soit 550K€ minimum pour avoir qu'un seul et unique outil y compris déplacement des équipements de cuisine à prévoir pour le réfectoire 25K€ minimum.

**Total 575 K€**

Ses estimations sont des ordres de grandeurs afin d'orienter vers un choix cohérent, bien que le choix 3 soit plus rentable la solution permet d'avoir 2 outils qu'on peut également mettre en liaison par un auvent ou préau couvert.

Je vous laisse présenter les éléments lors de votre réunion en mairie.

### Choix D

Projet 3 sur le plan. Depuis une autre solution est sortie.

Implanter l'espace sur le terrain de boule Prix similaire au projet 2 soit 700k€ mais sur le projet 2 on faisait en même temps le mur de séparation, qui doit être refait.

La décision n'est pas simple.

Demande au conseil de réfléchir à la question.

Demande qu'un groupe de travail se penche à nouveau sur ce dossier.

Demande de volontaire.

### 7- Divers

#### Devis fenêtres écoles maternelle

Des demandes de devis ont été fait auprès de trois sociétés pour le remplacement de l'ensemble des fenêtres de l'école maternelle soit 12 très grandes fenêtres 2500 x 2000 avec petits bois et partie haute galbe et 3 châssis soufflets.

BPM : devis reçu le 21/02 64 468,52 HT manque 1 soufflet 875,35 = soit +/- 65350 HT

Atelier : devis reçu le 14/02 Styl' Habitat 64 000 HT

Hello fermetures : devis reçu le 15/02 70929,82 HT

L'idée est de voir si on a bien la subvention pour enclencher ces travaux cet été

On profitera pour repeindre les deux classes.

Monsieur le Maire soumet au conseiller municipaux. Cela fait consensus.

#### Rapport expertise logement communal rue des Postes

Ce rapport ne nous donne pas plus d'information que ça.

Les travaux qui ont été réalisés au grenier pourrait être la cause. En conclusion, il indique qu'il conviendra de s'adresser à un bureau d'étude technique qui réalisera un calcul de descente de charges très précis. Grace à son calcul, le BET nous indiquera si la structure en place est suffisante. Il ne sera pas possible de relouer avant les travaux de consolidation éventuels nécessaires.

## Mairie de BRÉGY

1 place du Dr GILBERT

60440 BRÉGY

03.44.94.00.70

mairie.de.bregy@orange.fr

<http://www.mairiedebregy.fr>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Réf. : PV CM-20250303

---

Autre piste : la vente du bien ? Cela permettrait de rembourser le prêt de l'achat du terrain Lacroix où investir sur un bien au centre du village.

### **Antenne Orange**

Rappel et quelques explications sur l'ensemble du dossier qui consistait à implanter une antenne radiotéléphonique 4G ORANGE sur le territoire communal.

Actuellement nous sommes couverts par trois opérateurs radiotéléphoniques qui sont SFR, BOUYGUES et FREE.

Nous avons été contactés en 2021, par la société AXIANS bureau d'étude de TOTEM France, ceux-ci pour le compte de l'opérateur ORANGE, pour couvrir la commune et répondre à la réglementation de la couverture des zones non desservies correctement.

Après plusieurs réunions, pour optimiser le lieu d'implantation, le choix s'est porté sur la place de la Copelle actuellement le central des installations téléphoniques y est installé, ainsi qu'une antenne de 12m de hauteur pour l'amélioration de la VDSL (internet réseau câble), site qui représente pour AXIANS l'optimisation pour leur futur réseau.

Le conseil après délibération a acté le dispositif, et a amené à déclasser une partie du domaine communal pour cette implantation,

Dans un même temps au vu de l'information publique par affichage et sur notre site internet, nous avons reçu une pétition comportant 110 signatures, nous demandant d'arrêter le projet pour des questions de nuisances radioélectriques, de pertes de la valeur foncière, problèmes de santé, etc....

Nous avons prévenu la société AXIANS de cet état de fait et de venir nous rencontrer pour obtenir des explications techniques que nous pourrions fournir à nos administrés,

Pour éviter des tensions le conseil a décidé de stopper le projet et de revoir si d'autres solutions étaient envisageables.

De ce fait AXIANS a repris ses investigations d'implantation et a trouvé une autre solution par l'intermédiaire d'une personne privée.

AXIANS a déposé pour le compte de TOTEM France une Déclaration Préalable N° 060 101 22 T 007 le 12/04/2022 pour laquelle nous avons émis un avis de non-opposition le 02/05/2022, compte tenu que celle-ci est conforme à notre PLU du 15/03/2021.

Suite à l'affichage sur la parcelle en date du 15/07/2022, nous avons reçu Madame WINCIOR qui est venue en tant que représentante des administrés nous déposer un recours gracieux avec une pétition comportant 178 signatures.

Nous nous sommes immédiatement rapprochés de AXIANS pour l'informer de cette deuxième situation, en demandant de faire une réunion publique pour expliquer à nos administrés les tenants et aboutissants de chaque choix et caractéristiques du projet et d'amener des références factuelles pour étayer le débat.

**Mairie de BRÉGY**

1 place du Dr GILBERT

60440 BRÉGY



03.44.94.00.70



mairie.de.bregy@orange.fr

<http://www.mairiedebregy.fr>**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ**Réf. : PV CM-20250303

---

En date du 3 août nous avons reçu un courrier de la préfecture nous demandant des explications :

« Monsieur le Maire,

je me permets de vous contacter, à la demande de Madame le Sous-Préfet de Senlis, au sujet d'un projet d'implantation d'une antenne de téléphonie (4G) sur le territoire de votre commune.

Les services de l'Etat dans le département ont en effet été avisés par ceux de la Présidence de la République qu'une habitante de Brégy, Mme Sarah Bourguignon, leur avait écrit pour se plaindre de ce projet d'installation, au motif que l'antenne se situerait à environ 500 mètres des habitations.

Une pétition signée par 140 personnes aurait été transmise à la mairie à ce sujet.

Nous vous serions reconnaissants de nous faire part de votre éclairage sur la situation et de nous transmettre tout document utile à notre bonne compréhension.

Je vous en remercie par avance. »

Ce à quoi la municipalité a répondu :

« Nous avons organisé une réunion publique le 11 octobre ».

Nous avons, à différentes reprises, demandé à avoir des données permettant d'expliquer les choses

À la question : Y a-t-il une impossibilité technique d'installer cette antenne sur le site où se trouve l'antenne actuellement ? tout en conservant une qualité de réseau ?

Quelles sont les données techniques qui ont amené au choix des emplacements ?

Je suis surpris de ne pas avoir de réponse à mes différents mails et à mes différentes dernières demandes concernant la volonté d'avoir un retour sur les interrogations sur les données technique ayant permis de faire le choix de l'endroit d'installation de l'antenne.

Le 3 novembre 2022 fasse à mes nombreuses relances sans réponse j'ai demandé à stopper le projet en attendant d'avoir des réponses.

Pourquoi cette absence de réponse ?

J'ai écrit le 10 novembre au SMOTHD et je n'ai la aussi jamais eu de retour.

J'ai écrit un mail à M.Havez pour reparler du sujet il y a quelques jours.

Je vais le relancer »

**Mairie de BRÉGY**

1 place du Dr GILBERT

60440 BRÉGY

 03.44.94.00.70 mairie.de.bregy@orange.fr <http://www.mairiedebregy.fr>**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ**Réf. : PV CM-20250303

---

**Réunion conseil de classe du 28 février**

Plusieurs demandes habituelles, quelques nouvelles. Les demandes sont en cours d'analyse. 88 élèves sont prévus actuellement pour la rentrée 2025-2026.

Des demandes de panneaux et de grilles ont été émises.

Prochaine réunion lundi 7 avril 2025.

Merci de faire en sorte d'être présent car il y aura le vote du budget

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

Pour extrait certifié conforme,  
Acte rendu exécutoire dès réception en préfecture,

Le Maire,  
Georges MOREIRA

Brégy  
Le 3 mars 2025



